

Allocations : El Khomri ouvre une brèche

CHÔMAGE. La ministre du Travail n'exclut pas une dégressivité des indemnités pour les demandeurs d'emploi.



NOUVEL AVIS DE TEMPÊTE à gauche ? Après la sortie choc du ministre de l'Economie, Emmanuel Macron, qui n'avait pas hésité à enterrer les 35 heures avant d'être recadré par le Premier ministre, voilà qui risque de jeter, une nouvelle fois, de l'huile sur le feu. Invitée hier soir sur « BFM Politique », avec « le Parisien » - « Aujourd'hui en France » et RMC, la ministre du Travail, Myriam El Khomri, a agité le chiffon rouge d'une modification des règles actuelles de l'indemnisation des chômeurs.

Alors que patronat et syndicats vont ouvrir, mi-février, la négociation sur la nouvelle convention Unédic, le sujet est explosif : faut-il toucher à la durée ou au montant de l'allocation chômage ? En présentant le 18 janvier son plan d'urgence contre le chômage, François Hollande avait laissé entendre qu'il n'y aurait pas de question taboue. Hier, Myriam El Khomri a mis les pieds dans le plat. Si les partenaires sociaux ne se mettent pas d'accord d'ici à l'été, le gouvernement modifiera les règles de l'assurance chômage par décret. Il étudiera « toutes les pistes », y compris celle de « la dégressivité des allocations ».

La ministre justifie cette hypothèse jusque-là taboue à gauche (mais plébiscitée à droite) par la dette abyssale de l'Assurance chômage, plus de

25 M€. Elle a également pointé, comme un récent rapport de la Cour des comptes, les faiblesses d'un système parmi les plus généreux d'Europe.

■ **Les 35 heures.** Sur cet autre sujet épidermique à gauche, El Khomri a gagné haut la main son arbitrage contre Macron. Mais, hier, la ministre du Travail a été claire : « En cas d'accord majoritaire au sein des entreprises », elle est favorable à ce que saute le verrou des accords de branche qui obligent à majorer de 25 % les heures sup. Seul s'appliquerait donc le seuil minimal de 10 %. Il y a quelques jours, Macron avait carrément proposé d'en finir avec cette majoration... et d'abolir de fait les 35 heures !

Le Parisien 1/2

La France renoue avec une croissance modérée

L'activité devrait accélérer en 2016, malgré des incertitudes. Un mieux qui tarde à se traduire sur l'emploi

L'objectif est atteint. En 2015, le PIB français a crû de 1,1 %, après +0,2% en 2014, conformément aux prévisions du gouvernement, a annoncé l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), vendredi 29 janvier.

« 2015 a été l'année de la reprise », s'est félicité le ministre des finances, Michel Sapin, se réjouissant que les Français n'aient « pas baissé les bras » malgré les attentats de janvier et de novembre. « Pour la première fois depuis 2011,

nous créons à nouveau de la croissance », s'était réjoui dès la veille le premier ministre, Manuel Valls.

Pourtant, comme le prévoyait l'Insee, la croissance a ralenti en fin d'année à +0,2% au quatrième trimestre après +0,3 % au troisième. C'est la consommation, principal carburant du moteur tricolore en 2015, qui a calé. Les dépenses d'énergie ont reculé en raison de températures particulièrement douces en novembre, tandis que les dépenses d'habillement, d'hébergement et de restauration ont payé un lourd tri-

but aux attentats de novembre 2015 en Ile-de-France. Mais l'Insee se veut rassurant. La consommation des ménages en biens a rebondi dès décembre.

De plus, « notre enquête sur le moral des ménages, publiée mercredi 27 janvier, laisse présager d'une reprise des achats importants de bien manufacturés et d'automobiles aux premier et deuxième trimestres 2016. Quant à l'effet énergie, il n'est que temporaire. Enfin, la hausse du pouvoir d'achat des Français, dopé par une inflation nulle, a affiché en 2015 un plus-haut depuis 2007 » indique Vladimir Passeron, chef du département de la conjoncture à l'Insee.

Hausse de l'investissement

La bonne surprise de la fin d'année provient de l'investissement, second étage de la fusée de la reprise, qui accélère nettement. Du côté des ménages d'abord, où l'investissement en logement (+0,1%) croît pour la première fois depuis... le deuxième trimestre 2013! Mais aussi pour les entrepri-

ses, y compris dans la construction et les travaux publics, secteur sinistré pendant la crise. « L'augmentation des marges des entreprises commence à se transformer en investissement et les conditions de financement restent très favorables », se réjouit M. Passeron. « C'est certainement l'effet de la mesure de suramortissement [me-

sure fiscale destinée à doper l'investissement en machines] annoncée au printemps 2015 », estime Axelle Lacan, économiste à l'Institut de conjoncture Coe-Rexecode.

En revanche, les importations augmentent toujours plus vite que les exportations, et les stocks se sont accrus en fin d'année. « Mais il est encore difficile de dire si cela est dû à une demande relativement faible, ou si les entreprises ont davantage produit et importé en prévision d'un rebond de la consommation », explique M. Passeron.

Après une année 2015 poussive, la reprise tant attendue pointerait donc enfin le bout de son nez? Le gouvernement table pour l'instant sur une hausse du PIB de

1,5 % sur l'ensemble de 2016. « L'économie française aborde 2016 avec des marges d'entreprises nettement redressées et un taux d'épargne élevé, ce qui est bon pour l'investissement et la consommation », énumère Mathieu Plane, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques.

Les bonnes fées de 2015 – euro faible, taux bas et pétrole bon marché – devraient rester présentes en 2016. Or, les gains dus à la chute du baril ont été affectés en priorité au redressement des marges des entreprises, plutôt qu'à un recul des prix de vente. De quoi doper encore un peu plus l'investissement dans un second temps, estime M. Plane.

Un avis que ne partage pas M^{me} Lacan. « La mesure de suramortissement doit prendre fin en avril 2016. Si elle n'est pas prolongée, on pourrait voir le comportement des chefs d'entreprise changer. » Surtout, indique-t-elle, « les capacités de production des entreprises sont loin d'être en tension. Le taux d'utilisation reste de 80,7 %

contre une moyenne de long terme de 84,5 % ».

En décembre, l'Insee – qui n'a pas donné de prévisions pour l'ensemble de 2016 – tablait sur des hausses de 0,4 % du PIB aux premier et deuxième trimestres de cette année. Si cette tendance se poursuivait au second semestre, la croissance n'atteindrait que 1,3 % sur l'année, manquant son objectif. Un chiffre qui correspond justement à la prévision du FMI, revue en baisse le 19 janvier...

Surtout, « le taux de chômage reste très élevé, et pèse sur les revenus et l'activité. 2015 a montré que les difficultés françaises ne sont pas conjoncturelles mais bien structurelles », pointe M^{me} Lacan.

« Il y a beaucoup de signaux positifs. Mais on ne peut véritablement parler de reprise que si la croissance crée suffisamment d'emploi pour faire baisser le chômage. Or d'après nos prévisions, celui-ci ne devrait revenir fin 2016 qu'à son niveau de fin 2015 », calcule M. Plane. D'inversion de la courbe, il n'est toujours pas question. ■

AUDREY TONNELIER
Le Monde 112

L'économie britannique ralentit

Le Royaume-Uni a vu sa croissance fléchir en 2015, bien qu'à un niveau toujours confortable de 2,2 %, contre 2,9 % en 2014.

Le produit intérieur brut (PIB) au Royaume-Uni a atteint 0,5 % au quatrième trimestre 2015 par rapport au troisième, selon des chiffres officiels publiés jeudi 28 janvier. Ces statistiques

« montrent que le Royaume-Uni continue à croître régulièrement et que nous allons de l'avant en dépit des turbulences dans l'économie mondiale », a réagi le chancelier de l'Echiquier, le conservateur George Osborne. Le pays est sous la menace du ralentissement chinois et des problèmes de ses voisins de la zone euro, avec lesquels il réalise la majorité de ses échanges commerciaux.

Collectivités. La réforme territoriale, combinée aux restrictions budgétaires et au non-remplacement des départs en retraite, risque d'accroître l'intensification du travail et de dégrader la qualité du service et la santé des agents.

La réforme territoriale, un agent stressé

Santé et Travail Février 2016

Initiée en 2012 et parachevée en juillet 2015 par l'adoption de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite « Notre », la récente réforme territoriale modifie en profondeur l'organisation des collectivités locales : métropoles regroupant plusieurs agglomérations, intercommunalités agrandies, passage de 22 à 13 régions métropolitaines... A travers ces fusions et mutualisations de services, l'enjeu annoncé par le gouvernement est bien de diminuer les dépenses publiques. Les dotations de l'Etat aux collectivités locales ont déjà chuté en 2015, et les élus évoquent une baisse de 11 milliards d'euros d'ici 2017. « Ces restrictions budgétaires, de l'ordre de 40 % sur trois ans, s'accompagnent d'une politique de non-remplacement des départs en retraite ou des arrêts maladie », reconnaît Stéphane Bussone, vice-président du Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales (SNDGCT).

Des médecins de prévention sursollicités

D'après le dernier baromètre ressources humaines du cabinet Randstad, 26 % des collectivités locales (communes et intercommunalités) projetaient de réduire leurs effectifs en 2015. Les baisses d'effectifs sont d'autant plus problématiques que de nouvelles missions ont notamment été confiées aux communes, comme la mise en œuvre des activités périscolaires. La réforme s'accompagne d'une redistribution des compétences entre métropoles, communes, conseils généraux et régionaux. Or, de l'avis de nombreux acteurs de terrain, les moyens alloués sont loin d'être à la hauteur des missions attribuées aux quelque 2 millions d'agents des collectivités territoriales. « De manière générale, l'intensification du travail dans les collectivités territoriales a été amplifiée par la baisse des dotations », observe Elie Maroglou, ergonomiste et président du Réseau des préventeurs et ergonomes des collectivités territoriales (ResPECT). D'après lui, on assiste depuis quelques années, au sein des collectivités, à une augmentation de la sinis-

« Les agents ne savent pas où ils vont travailler demain, ni avec qui, ni ce que l'on va leur demander de faire. »

tralité, accidents du travail, maladies professionnelles et longues maladies. « Il n'est plus question aujourd'hui d'embaucher pour compenser les restrictions d'aptitude, ce qui risque d'aggraver l'usure professionnelle des agents. L'importance des troubles musculo-squelettiques est déjà préoccupante dans certains services, petite enfance, espaces verts ou restauration, et ces pathologies professionnelles risquent d'augmenter avec l'intensification du travail », s'inquiète de son côté Florence Carruel, médecin du travail et présidente de l'Association nationale de médecine préventive des personnels territoriaux (ANMPPT). Selon Elie Maroglou, les crédits affectés à la prévention, lesquels pouvaient permettre de maintenir dans l'emploi les salariés vieillissants, ont aussi été revus à la baisse. « Nous n'avons plus les moyens de conduire des actions de prévention, déplore-t-il. Quant aux médecins de prévention, ils sont sursollicités par des agents en difficulté et n'ont plus le temps d'intervenir sur le terrain au titre de leur tiers-temps. »

Le « travail empêché »

« Ils veulent faire plus avec moins d'agents, mais ce n'est pas possible. Avec cette intensification du travail, on risque de voir à terme une explosion de l'absentéisme pour maladie », prévient Christine Marchetti, secrétaire nationale CFDT Interco. Soucieuses de réaliser des économies en remplaçant par exemple des emplois statutaires par des emplois précaires, certaines collectivités territoriales choisissent de sous-traiter ou d'externaliser des services. « Ce sont surtout ceux où il y a déjà des gros soucis de santé au travail qui sont externalisés. C'est une façon d'évacuer le problème », commente Christelle

Trouvé-Fabre, chargée de mission en analyse sociologique et membre de la fédération des services publics CGT.

Autre souci, l'impact de ces évolutions sur la qualité des services rendus. Selon l'Association des maires de France (AMF), la baisse des dotations de l'Etat fait peser un risque sur les services et équipements publics locaux, le tissu associatif et les aides aux personnes les plus fragiles. « Des tâches et des services tendent déjà à disparaître dans les collectivités, indique Elie Maroglou. Et c'est très difficile à vivre pour les agents, car ils ne sont plus en mesure de faire ce qu'ils estiment être un travail de qualité. Nous nous retrouvons dans la situation de ce qu'on appelle le « travail empêché ». »

Pour Christelle Trouvé-Fabre, c'est le sens même de leur travail qui est mis à mal. « Avec le reporting, les agents passent leur temps à faire autre chose que leur travail », ajoute-t-elle. Depuis quelques années, les réformes dans la fonction publique territoriale se sont en effet accompagnées d'un changement culturel radical. On parle désormais de « mode projet », de « reporting », de « performances » et de « résultats ». Dans une logique de réduction des coûts, les procédures sont standardisées, voire industrialisées, selon Elie Maroglou. La nature même du travail des agents a été revue à l'aune de cette logique de fonctionnement héritée du secteur marchand. « Ces changements affectent l'identité professionnelle des agents, ils remettent en cause leurs savoir-faire et leurs compétences. C'est moralement très dur pour eux », constate Christine Marchetti. Florence Carruel pointe quant à elle les « conflits éthiques » des chefs de service, amenés à devoir faire des choix et des coupes drastiques dans certains budgets.

La crainte des mobilités forcées

Mais ce sont surtout les mobilités imposées par les réorganisations, toujours à l'étude, des collectivités qui inquiètent les agents. Avec l'étendue de certaines super-régions sur plusieurs centaines de kilomètres, des agents devront nécessairement changer de lieu de résidence, d'autres seront amenés à faire de longs trajets, ce qui ne sera pas sans conséquences sur leur vie familiale et privée. « Les agents ne savent pas où ils vont travailler demain, ni avec qui, ni ce que l'on va leur demander de faire. Ils sont dans le flou et l'incertitude », souligne Christelle Trouvé-Fabre. Pour Stéphane Bussone, ce climat d'insécurité génère beaucoup de stress et de mal-être au travail. « Les risques psychosociaux vont être l'enjeu numéro un en matière de santé au travail », estime-t-il. Conscient des difficultés à venir, le ministère de la Décentralisation et de la Fonction publique a prévu une série de mesures pour l'accompagnement des agents : réalisation d'études d'impact RH, prime d'accompagnement à la mobilité, indemnité de changement de résidence, développement du télétravail...

« La CFDT n'est pas opposée aux changements, à partir du moment où le dialogue social est au cœur du processus », rappelle Christine Marchetti. Mais, selon beaucoup d'acteurs, le dialogue social est loin d'avoir été respecté. « Des technocrates ont décidé des changements. Les agents et les organisations syndicales n'ont jamais été invités à se mettre autour d'une table pour s'exprimer sur leur travail », résume Christelle Trouvé-Fabre. # Joëlle Maraschin

Crise chinoise, chute des prix du pétrole, craquements financiers : les signaux d'alerte se multiplient. Une situation qui rappelle la grande crise de 2008. Mais, cette fois, banques centrales et Etats n'ont plus guère de munitions. Tous aux abris !

PAR BENJAMIN MASSE-STAMBERGER ET HERVÉ NATHAN

Marianne 112

Sur les marchés financiers, ce sont les titres de presse qui se dévaluent le plus rapidement. Il n'aura ainsi fallu que trois jours pour faire mentir le *Financial Times*, journal officiel de la finance, qui barrait sa une du vendredi 22 janvier par un triomphal « Les Bourses américaines et européennes rebondissent ». C'était au lendemain de la conférence de presse de Mario Draghi, grand mamamouchi des Bourses, lors de laquelle le président de la Banque centrale européenne a assuré qu'il agirait « sans limites » pour juguler la crise. Il n'en fallait pas plus pour que les cours des actions remontent un jour, puis rebaissent dès le mardi suivant. L'orchestre peut continuer à jouer alors que le navire prend l'eau...

2016 s'annonce comme l'année du « krach rampant ». Andrew Roberts, l'économiste de la Royal Bank Of Scotland, a voulu faire l'original. « *Vendez tout !* » a-t-il assené à ses clients sur sa carte de vœux. Avant de préciser, espiègle : « *L'année à venir sera cataclysmique.* » Et il n'est pas le seul à voir l'avenir économique en noir : parmi d'autres, le célèbre spéculateur George Soros a ainsi estimé que la situation actuelle présentait de nombreuses similarités avec celle de 2008, lorsque la finance mondiale avait accouché de la plus grande crise depuis les années 30.

Les premiers craquements se sont fait sentir outre-Atlantique en décembre. Ténus peut-être, imperceptibles pour certains, mais pourtant bien réels. Plusieurs gros fonds spéculatifs américains, comme Lucidus Capital, Stone Lion ou encore le new-yorkais Third Avenue, ont dû mettre la clé sous la porte. Confrontés à des demandes de retraits de fonds soudains et massifs, ils se sont retrouvés dans l'incapacité de rembourser.

CROISSANCE MONDIALE ATONE

Cet épisode rappelle de mauvais souvenirs aux vétérans du secteur financier : c'est de la même manière, par la fermeture brutale de fonds spéculatifs de la banque Bear Stearns, que la crise des subprimes avait démarré en 2007. Le retournement du marché immobilier avait alors suscité une vaste crise de confiance, qui avait elle-même fait chuter les Bourses et entraîné le monde dans la tempête.

2016 SERA-T-ELLE L'ANNÉE DU "KRACH RAMPANT" ? LE "SHADOW BANKING" REPRÉSENTE 80 000 MILLIARDS DE DOLLARS, SOIT 120 % DU PIB MONDIAL.

Au-delà de l'anecdote, la situation est préoccupante pour des raisons de fond. A commencer par une croissance mondiale atone, plombée par les problèmes chinois. L'empire du Milieu éprouve les pires difficultés à passer d'un modèle reposant sur l'industrie à bas coût à un autre fondé sur la consommation des ménages et les services, et on s'interroge, en coulisse, sur sa solidité réelle. Mais le trouble chinois n'est en fait que l'arbre qui cache la forêt pour l'économie mondiale. « *La chute des cours du pétrole déstabilise les pays producteurs, sans pour autant susciter une véritable reprise dans les pays consommateurs*, analyse Thomas Lambert, directeur exécutif à la banque Lazard et spécialiste du conseil aux gouvernements. *Pour la première fois, la baisse des prix des hydrocarbures a un effet globalement négatif sur la croissance mondiale.* »

Autrefois, un contrechoc pétrolier (comme celui des années 1986-1992, qui avait profité à la France) permettait un rebond rapide des économies développées. Cette fois, il en va autrement : nombre de pays émergents, comme le Brésil ou la Russie, sont également à la peine, affectés par le ralentissement chinois, la chute des prix des matières premières et des sorties de capitaux massives. Quant à l'Europe, si certains pays se portent un peu mieux, elle peine à sortir de la déflation provoquée par l'empilement des plans d'austérité.

Heureusement que la finance mondiale a été réformée ! Non, on plaisante... Il suffit de regarder la rémunération du patron de la banque JP Morgan (27 millions de dollars en 2015), ou celle de Lloyd Blankfein, de Goldman Sachs (23 millions de dollars), pour se rendre, hélas, à la raison : la crise n'a pas le même sens à Wall Street... Certes, les grandes banques sont plus corsetées qu'en 2008, mais la finance dite de l'ombre (fonds spéculatifs, fonds d'investissement...) est demeurée une vaste *terra incognita* pour les régulateurs, notamment en Chine. Or, selon le Conseil de stabilité financière, institué à l'initiative du G20, ce *shadow banking* représentait, fin 2015, >

→ 80 000 milliards de dollars – soit 120 % du PIB mondial –, contre 50 000 milliards en 2007. Quant à la rapidité des transactions, elle a été accélérée par le trading à haute fréquence. « *Globalement, on ne peut pas dire que l'on sache mieux qu'avant qui détient quoi* », euphémise un trader.

Mélangez le tout, ajoutez une grosse dose de risques géopolitiques, et vous obtenez une tambouille peu ragoûtante, et à très haut potentiel explosif. Le détonateur de la crise, ajoutent ceux qui tiennent vraiment à nous plomber le moral, pourrait venir d'un « cygne noir » – ces événements imprévus qui déclenchent des réactions en chaîne. Cette fois, ce pourrait être la faillite d'une grande entreprise ou d'un pays émergent.

IMPASSE DE LA GOUVERNANCE

Evidemment, le pire n'est jamais sûr, et il suffit de se baisser pour trouver une ribambelle d'experts, prêts à nous démontrer que « cette fois, c'est différent ». Seul problème : ce sont les mêmes qui, en 2007, prédisaient un avenir radieux pour l'économie

mondiale. En cas de crise majeure, force est de constater que les pouvoirs publics se trouveraient aujourd'hui plus démunis que huit ans plus tôt : les Etats ne peuvent guère s'endetter davantage, et les banques centrales ont déjà déployé toute la palette des moyens « non conventionnels » pour éviter que la crise de 2008 ne dégénère en Grande Dépression. Selon Patrick Artus*, directeur des études économiques de la banque Natixis, les remèdes de l'époque qui avaient effectivement empêché une « grande récession » sont à l'origine de la crise : les banques centrales, en inondant de liquidités (en prêtant de l'argent à un taux quasi nul, et en rachetant les dettes publiques et privées aux banques), génèrent des bulles spéculatives de plus en plus importantes.

Ainsi à Londres, le prix de l'immobilier se rapproche de ceux observés en 2007. De même en Chine, la politique de l'argent facile a nourri les spéculations à la Bourse de Shanghai. La publication par le réassureur français Coface du montant des dettes des économies émergentes a rajouté du noir au tableau déjà sombre : les émissions d'obligations « à risques » ou « douteuses » des pays émergents ont retrouvé leur niveau de 2008, à plus de 220 milliards d'euros. En cinq ans, les entreprises ont pu se surendetter avec l'argent facile, en multipliant par cinq leurs émissions d'obligations. La situation est particulièrement critique pour les sociétés mexicaines ou russes qui se sont endettées en dollars, quand il était bas, et qui voient le cours du billet vert remonter en flèche, augmentant les intérêts de leurs dettes.

Si les politiques des banques centrales dites « de *quantitative easing* », qui consiste pour la BCE à acheter chaque mois 60 milliards d'euros de créances aux banques, ravissent les gouvernements, c'est qu'elles leur permettent de ne pas

faire les réformes nécessaires à l'économie mondiale : réduire le poids de la finance, investir dans l'industrie, et surtout augmenter la productivité du travail et les salaires, qui stagnent aux Etats-Unis et en Europe. Pour Patrick Artus, « *les banques centrales souhaitent compenser une demande salariale trop faible en raison du manque de pouvoir d'achat des revenus salariaux par une expansion ininterrompue du crédit et des revenus non salariaux* ». Autrement dit : Mario Draghi ou sa comparse Janet Yellen à la Fed financent les bulles spéculatives, pour ne pas voir apparaître l'inflation par les salaires !

Cette impasse dans la gouvernance de l'économie mondiale conduit Maurice Obstfeld, chef économiste du FMI, à prédire que « *l'année qui vient sera marquée par de redoutables défis* ». Comme dit le proverbe boursier : « Quand la mer se retire, on voit qui se baigne sans maillot ». Et la marée baisse ! ■

B. M.-S. ET H. N.

* La Folie des banques centrales. Pourquoi la prochaine crise sera pire, de Patrick Artus et Marie-Paule Virard, Fayard, janvier 2016.

LE DÉTONATEUR DE LA CRISE POURRAIT VENIR DE LA FAILLITE D'UNE GRANDE ENTREPRISE OU D'UN PAYS ÉMERGENT.